

DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS

Pôle SPORTS

☎ 02.38.79.33.42

E-mail : sports@ville-saintjeandelaruelle.fr



**AVENANT n° 2
À LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION
D'EQUIPEMENTS SPORTIFS MUNICIPAUX signée le 4 avril 2023**

ENTRE LES SOUSSIGNÉES :

La **Ville de Saint Jean de la Ruelle**, représentée par Monsieur Fabien Rivière Da Silva, agissant en qualité de Maire, autorisé en vertu de la délibération du Conseil Municipal du 10 novembre 2023, d'une part,

et

L'**association Inter-omnisports des Sourds d'Orléans**, représentée par son Président, Monsieur Jean-Michel DEROZIER, sise 126 rue du Faubourg Bourgogne 45000 Orléans, d'autre part,

IL EST PROCÉDE, PAR VOIE D'AVENANT, AUX MODIFICATIONS SUIVANTES :

Article 1 :

L'article 2 relatif est modifié comme suit :

La mise à disposition du Boulodrome pour l'organisation des Challenges de pétanque est consentie de 8h à 19h les samedis suivants :

- **22 février 2025** : Challenge de pétanque
- **8 mars 2025** : 4^{ème} édition du Championnat départemental Handisport Pétanque Tête à tête
- **26 avril 2025** : Challenge de pétanque
- **5 juillet 2025** : 6^{ème} édition du Challenge de pétanque Inter-associatif
- **13 septembre 2025** : Challenge de pétanque Inter-omnisports des Sourds d'Orléans
- **18 octobre 2025** : Challenge de pétanque
- **15 novembre 2025** : Challenge de pétanque 55 ans Inter-omnisports des Sourds d'Orléans

Article 2 :

L'annexe 6 est modifiée selon les dispositions de l'article 1 ci-dessus.

Les autres dispositions de la convention demeurent sans changement.

Fait à Saint Jean de la Ruelle, le 22 janvier 2025

Pour l'Inter-omnisports
Le Président,

Jean-Michel DEROZIER



P.O.

Pour le Maire, et par délégation

la 1^{ère} adjointe en charge des sports, de la santé,
de l'autonomie et du handicap

Christine DESNOUES



Christine Desnoues

TDI